

## **Le BNQ publie une nouvelle édition du cahier des charges normalisé BNQ 1809-300 sur l'installation des conduites d'eau potable et d'égout**

**Québec, le 3 octobre 2023** — Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) publie une nouvelle édition du cahier des charges normalisé BNQ 1809-300 *Travaux de construction — Conduites d'eau potable et d'égout — Clauses techniques générales*, qui spécifie les clauses techniques générales qui régissent l'installation de conduites d'eau potable et de conduites d'égout pour les municipalités.

Il s'agit de la sixième édition de ce document qui remplace celui en vigueur depuis le mois de janvier 2018. Revu par un comité technique formé d'organisations représentatives des intérêts du milieu, selon les principes rigoureux établis en matière de normalisation consensuelle, ce document constitue la référence dans le domaine des infrastructures municipales au Québec. Cette mise à jour reflète toutes les évolutions réglementaires, normatives et techniques, et tient compte des commentaires émis par les utilisateurs de ce cahier des charges normalisé.

Ce document établit les règles de gestion administrative relatives aux travaux de construction d'ouvrages de génie civil et fixe les exigences auxquelles doivent se soumettre un entrepreneur et un maître d'ouvrage lorsqu'un contrat intervient entre les deux parties. Il s'adresse tant aux spécificateurs, aux fournisseurs, aux utilisateurs qu'aux experts en installation d'infrastructures souterraines. Il traite notamment des aspects suivants :

- l'excavation et le remblayage des tranchées;
- la fourniture, le transport, la manutention et la pose des conduites d'eau potable et d'égout;
- la fourniture, le transport, la manutention et la pose de tous les matériaux et de toutes les pièces nécessaires à l'installation des regards d'égout, des puisards, des vannes, des poteaux d'incendie, des chambres des vannes, des branchements d'eau potable et des branchements d'égout;
- les réseaux d'alimentation temporaire en eau potable incluant ou non une protection contre les incendies;
- les essais et les critères d'acceptation des ouvrages.

« Il s'agit d'un document incontournable pour tous les travaux d'infrastructure publique de cette nature. Ce projet de mise à jour a nécessité une mobilisation importante des intervenants du milieu municipal, dont les représentants des diverses villes, les entrepreneurs ainsi que les experts. Améliorant considérablement la qualité des travaux d'installation des conduites d'eau potable et d'égout au Québec depuis plusieurs années, la révision de ce cahier des charges normalisé est toujours très attendue par les professionnels du milieu. »

- Isabelle Landry, directrice principale du BNQ

« Notre gouvernement tient à souligner la publication de ce document qui occupe une place essentielle dans la réglementation québécoise. Fixant les exigences minimales pour la mise en place des infrastructures municipales d'eau, cette norme permet aux municipalités qui s'y conforment de réduire les étapes nécessaires à la réalisation de certains travaux. Cela permet ainsi d'atteindre un des objectifs fixés par la refonte du processus d'autorisation prévu dans la Loi sur la qualité de l'environnement. Je salue l'apport de toutes les personnes qui y ont travaillé. Mon ministère est fier d'y avoir contribué activement. C'est un pas important pour doter le Québec d'infrastructures durables. »

- Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides

« Le cahier des charges normalisé BNQ 1809-300 est un standard reconnu depuis des dizaines d'années et est le fruit du travail collaboratif entre municipalités, organismes experts, entrepreneurs et fournisseurs. Il illustre la puissance de la collaboration intersectorielle dans l'élaboration de normes de qualité. Son application représente un sceau d'assurance et est en adéquation avec notre quête commune consistant à garantir la gestion efficace des réseaux d'égout et d'eau potable. Ce projet de révision et l'implication du CERIU à travers celui-ci incarnent notre engagement collectif envers la durabilité et la sécurité de nos infrastructures souterraines ainsi que notre quête d'amélioration continue et d'innovation. »

- David Beauséjour, ing., directeur en infrastructures chez gbi et cofondateur de Citadel, représentant du Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) au sein du comité de normalisation

Le cahier des charges normalisé BNQ 1809-300 *Travaux de construction — Conduites d'eau potable et d'égout — Clauses techniques générales* est disponible sur le site Web du BNQ : <https://www.bnq.qc.ca/fr/normalisation/genie-civil-et-infrastructures-urbaines/construction-conduites-d-eau-potable-et-d-egout.html>.

### **À propos du BNQ**

Le BNQ, une unité d'affaires d'Investissement Québec, est l'organisme de référence pour les normes et la certification au Québec. Il développe des normes consensuelles et des protocoles de certification en conformité avec les règles de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Le BNQ est accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN).

Pour plus d'information sur le BNQ : [bnq.qc.ca](http://bnq.qc.ca)

### **Information :**

Alexandrine Huot  
Bureau de normalisation du Québec  
[medias@bnq.qc.ca](mailto:medias@bnq.qc.ca)